ALGERIE TELECOM SPA
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Mila

Sous-Direction Technique
Département Réseau d'Accès
Réf: AT/DO MILA/SDTO/DRA / 210 /2025

A Monsieur
AZZOUZ LOTFI
Adresse : Cité Chraket Hamma Bouziane
Constantine

Objet : Dernière mise en demeure avant résiliation des contrats.
Contrat : Création réseau ODN cité Sennaoua - Mila

ODS : N° : 347/SA/DAL/SDFS/2023

jusqu'à ce jour le chantier ODN citer ci-dessus n'est pas encore prêts à exploiter suite aux réserves du réseau non levées et tests non conformes malgré les mises en demeures qui ont été transmis , ce qui constitue un non-respect de vos engagements contractuels.

A cet effet et à compter de la date de la réception de la présente, nous avons le regret de vous inviter pour rétablir immédiatement les tests et anomalies du réseau ODN pour nous permettre à l'exploiter et ce dans un délai au plus tard trois (03) jours.

En cas de non prise en charge, Algérie télécom se réserve le droit de prendre toutes les dispositions contractuelles adéquates à ce sujet, **notamment l'application de la procédure de la résiliation unilatéral.**

A Mila le : 14 Avril 2025